



PROTOCOLE SANITAIRE Course Nature Parc de la Rivière 2022

Ce protocole a été écrit en fonction des recommandations FFA et du suivi des courses qui ont lieu actuellement

Port du masque

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant accédé au site au moyen du pass sanitaire. Néanmoins, quand cela est possible, son utilisation reste une mesure barrière efficace qui est conseillée. Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral, soit par décision de l'exploitant ou de l'organisateur.

Inscription et retrait des dossards

Inscription uniquement en ligne via le site KLIKEGO aucune inscription sur place.

Collecte et vérification des justificatifs médicaux en amont de la remise des dossards en version digitale.

Les coureurs accepteront la charte du coureur (Annexe 2) instauré par la FFA en ligne sur le site d'inscription KLIKEGO

Seul un dossier d'inscription complet permettra l'obtention du dossard.

Les dossards seront remis sur place dans la seule condition d'un PASS SANITAIRE valide. Le contrôle du PASS SANITAIRE se fera à l'entrée de l'espace permettant le retrait du dossard.

Tous participants ayant un PASS SANITAIRE non valable se verront refuser l'accès au retrait des dossards.

En application des règles nationales de mesures sanitaires dans les zones où la distanciation physique entre chaque individu ne pourra être respectée, le port du masque sera exigé tout au long de la procédure de retrait.

Départ des courses

Les participants ayant été contrôlés et portant le bracelet de contrôle du PASS SANITAIRE validé, le masque ne sera pas obligatoire. Néanmoins, quand cela est possible, son utilisation reste une mesure barrière efficace qui est conseillée. Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral, soit par décision de l'exploitant ou de l'organisateur au moment de la course.

Ravitaillement :

Pour le ravitaillement sur le parcours et d'arrivée, les participants devront avoir leur propre gobelet et seront servis par les bénévoles. Pour le port du masque, les règles du départ seront appliquées.

**Merci de respecter la nature, ne jetez pas vos déchets, emballages, mouchoirs, masques...
Des poubelles seront à disposition.**

Arrivée

Pour le port du masque, les règles du départ seront appliquées.

Sanitaires

Les douches ne seront pas mises à disposition des coureurs.

Les toilettes resteront accessibles avec un nettoyage/désinfection régulier

Le public :

Il sera demandé de limiter l'accès de leurs accompagnants. Les zones de départ / arrivée et ravitaillement seront interdites aux accompagnants. Le public n'ayant pas été contrôlé par l'organisation, le port du masque sera obligatoire dans les autres zones.

Podiums :

Pas d'affichage des résultats sur le site d'arrivée, les coureurs pourront vérifier les résultats en ligne.

Le protocole de remise des prix sera limité aux 5 premiers hommes et 5 premières femmes ainsi que le plus jeune et le plus ancien des 2 courses.

